



Date des tours

TOUR 1 : vendredi 10 janvier 2020

TOUR 1 : vendredi 24 janvier 2020

TOUR 1 : vendredi 20 mars 2020

TOUR 1 : vendredi 3 avril 2020

Finales : vendredi 12 juin 2020

Tableaux

Tableau A = Somme des points des classements des 2 joueurs < à 1300 points

Tableau B = Somme des points des classements des 2 joueurs < à 1700 points

Tableau C = Somme des points des classements des 2 joueurs < à 2100 points

Tableau D = Somme des points des classements des 2 joueurs < à 2600 points

IMPORTANT : Le classement de début de saison sera utilisé pour les 5 tours.

Règlement

Cette compétition est créée pour récupérer les vendredis libérés par le Championnat Elle sera constituée de poules triangulaires, c'est-à-dire chaque équipe rencontre 2 autres à chaque tour

- ❖ 1^{ère} rencontre : l'équipe 2 contre l'équipe 3 avec l'équipe 1, comme arbitre.
- ❖ 2^{ème} rencontre : l'équipe 1 contre l'équipe 3 avec l'équipe 2, comme arbitre.
- ❖ 3^{ème} rencontre : l'équipe 1 contre l'équipe 2 avec l'équipe 3, comme arbitre.

Début de la compétition à 20h30, fin vers 24h00

Chaque équipe est composée de 2 joueurs ou joueuses.

Chaque joueur rencontre en simple les 2 adversaires, ainsi qu'en double (cela fait 3 parties par joueur par rencontre) Un joueur ayant participé à un tour pourra changer d'équipe au tour suivant, mais ne pourra pas jouer dans deux équipes différentes le même tour.

Les licences **PROMOS** sont acceptées et les résultats seront homologués 0 points.

Décompte des points :

5 points par rencontre gagnée 5-0, 4 points si gagnée 4-1, 3 points si gagnée 3-2 ou

2 points par rencontre perdue 2-3, 1 point si perdue 1-4, 0 point si perdue 0-5 et un bonus de 5 points pour les 1ers de poule, 3 points pour les 2^{èmes} et 1 point pour les 3^{èmes} et 4^{èmes}.

En cas de forfait pour un tour, ou forfait général, prévenez le Comité ou le responsable au 06.16.96.27.42 (email : gerardvincendonduc@orange.fr)

Les points acquis au tour 1, 2, 3 et 4 seront cumulés et serviront à la composition des poules du tour final. (Si égalité, priorité aux équipes dont les 2 joueurs auront le classement licence cumulé le plus faible).

Les forfaits sont considérés derniers au classement du tour avec 0 point d'attribué.

Deux forfaits NON excusés entraîneront la disqualification de l'équipe.

Pour tous les tours, une amende de 8 euros sera appliquée aux équipes absentes et non excusées Le responsable : Gérard VINCENDON-DUC

Lien d'engagement de vos équipes uniquement en ligne via ce lien
<https://urlz.fr/ad85>

Pour le lundi 2 décembre 2019 (Dernier délai)